



CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Directeur de Cabinet

Kinshasa, le

Ref : **ORDONNANCE N° 18/038 DU 14 MAI 2018 PORTANT  
NOMINATION DES MEMBRES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE**

**Le Président de la République,**

Vu la Constitution, telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 79, 157, 158, 159 et 169, en ce qu'ils prévoient notamment que la Cour Constitutionnelle est renouvelée par tiers tous les trois ans par le biais d'un tirage au sort par groupe ;

Vu la loi organique n° 13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, spécialement en ses articles 2, 3, 5, 6, 7 et 8 ;

Vu le procès-verbal de tirage au sort du 9 avril 2018 constatant les membres de la Cour appelés à être remplacés ;

Vu les procès-verbaux constatant la désignation des membres de la Cour Constitutionnelle issus respectivement du Parlement réuni en Congrès et du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Considérant qu'un membre de la Cour Constitutionnelle est désigné sur initiative propre du Président de la République dans le cadre du renouvellement prescrit à l'article 158 de la Constitution ;

Revu l'Ordonnance n°14/021 du 07 juillet 2014 portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle ;

Vu l'urgence ;

## **ORDONNE :**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont nommés membres de la Cour Constitutionnelle :

1. Monsieur Norbert NKULU KILOMBO MITUMBA
2. Monsieur Jean UBULU PUNGU
3. Monsieur François BOKONA WIPA BONZALI

### **Article 2 :**

Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance, spécialement celles de l'article 1 point 1, 2 et 4 de l'Ordonnance n°14/021 du 07 juillet 2014 portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle, sont abrogées.

### **Article 3 :**

La présente Ordonnance entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 mai 2018

**Joseph KABILA KABANGE**

**Bruno TSHIBALA NZENZHE**

Premier Ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le 14 mai 2018

Le Cabinet du Président de la République

Néhémie MWILANDYA WILONDJA

Directeur de Cabinet